

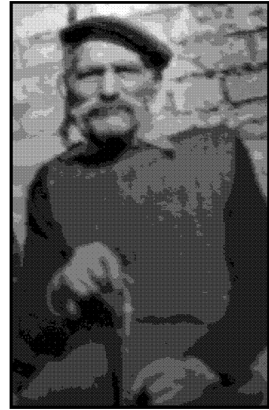


# LA PROVILLOISE



Atelier Provillois d'Histoire Locale septembre 2006 n°13

## PAPA CHARLIE NOUS OUVRE SON LIVRE D'HISTOIRES AUJOURD'HUI, **MONUMENTS ET ARCHIVES.**



Au mois de juin de l'année dernière, nous avons observé le monument aux Morts sur la place. Vous avez pu remarquer qu'il porte les noms des soldats de Proville tués pendant la guerre 14-18. Mais vous avez aussi pu lire d'autres noms: ceux des victimes civiles. On croyait bien que cette affreuse guerre serait la dernière. Hélas d'autres ont suivi. D'abord la 2e Guerre mondiale, puis la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie. Alors il a bien fallu se servir du monument –à moins d'en construire un autre- pour y inscrire d'autres noms.

Les anciens combattants de la guerre d'Algérie ont dû, par manque de place, ériger un monument plus petit: une stèle. Elle se dresse aussi tout près de la mairie. Vous avez remarqué, rue de Noyelles, la présence d'une autre stèle, à proximité du monument aux aviateurs anglais morts en 1943.

Si ces monuments et ces stèles ont été érigés c'est parce que, à différentes époques, des Provillois ont décidé qu'il ne fallait pas oublier certains événements importants, des guerres particulièrement qui ont fait tellement mal à de nombreuses familles. Tous les ans des cérémonies sont organisées. Cela permet de ne pas oublier, de graver dans la mémoire de chacun ce qui s'est passé, d'avoir une pensée pour celles et ceux qui sont morts à cause de ces guerres. C'est un moyen de se rappeler qu'on est si bien en temps de paix.

A côté de ces témoins de l'histoire que l'on peut voir tous les jours, il existe d'autres témoins qui apportent des preuves que ces événements importants se sont réellement passés, qu'ils n'ont pas été inventés. Ce sont les documents des archives. Celles que l'on peut consulter le plus facilement sont les archives de la commune. Les registres de délibérations du conseil municipal sont une sorte de cahier qui raconte la vie de Proville à différentes époques.

*Le document ci-dessus est extrait du registre de délibérations rédigé après la guerre 14-18, en 1919. Il porte la date du 27 septembre 1920.*

